

Communiqué / 11 juin 2024

**DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE LES CEDANTS
DANS LE CADRE DE LA CESSIION DU GROUPE LA BOITE AUX ENFANTS AU
GROUPE M6.**

DEGROUX BRUGERE a conseillé les cédants du groupe La Boîte Aux Enfants, exploitant de parcs de jeux en intérieur (en particulier son dirigeant, Gaëtan Le Jariel, Bpifrance, Turenne Capital et M Capital), dans le cadre de la cession du groupe LBAE au Groupe M6.

La Boîte Aux Enfants, fondée en 2009 et spécialisée dans la gestion de parcs de loisirs indoor pour enfants, poursuit une stratégie de croissance externe et de maillage territorial. Au capital de la société depuis 2014, Turenne Capital et M Capital ont été rejoints en 2021 par Bpifrance, via son fonds France Investissement Tourisme 2, afin d'accélérer sa croissance externe.

La société, leader sur son marché, est aujourd'hui constituée de 25 parcs en France, accueille plus de 2 millions de visiteurs par an et réalise un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros.

Par cette opération, le groupe M6 rachète le Groupe LBAE afin de poursuivre sa stratégie d'investissement à destination des familles, autour de Gulli, première chaîne jeunesse de France.

Jérémie Swiecznik, associé, Benoît Courtet, Counsel, Maxim Khlopotin, collaborateur, ont participé à cette opération.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, droit des contrats.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de *counsel*s et collaborateurs.